

MAIRIE
32, rue Principale

Téléphone : 03 89 26 90 68
Télécopie : 03 89 26 98 90
Mél. : mairie.soppe-le-bas@tv-com.net
Site Internet : www.soppe-le-bas.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 17 h à 19 h
Mercredi : de 8 h 30 à 11 h 30
Vendredi : de 10 h à 12 h

Permanence du maire et des adjoints
Sur rendez-vous

DÉPÔT LÉGAL : 20 JUIN 2015
Directeur de publication : Richard MAZAJCZYK

IMPRIMÉ PAR DOLLER GRAPHIQUES
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Calendrier des manifestations

EN JUIN

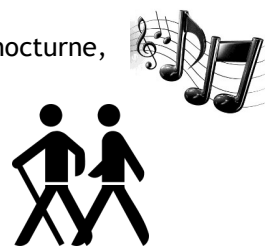
- Le 21 : Le P'tit marché du Soultzbach, à Soppe-le-Haut
- Le 21 : Tournoi de foot et fête de la musique

EN JUILLET

- Le 3 : Le P'tit marché du Soultzbach nocturne, à Soppe-le-Haut
- Le 19 : Marché-foire St-Vincent

EN SEPTEMBRE

- Le 6 : Balade au fil du Vallon
- Le 13 : Course de caisses à savon
- Le 20 : Le P'tit marché du Soultzbach, à Soppe-le-Haut
- Le 20 : Repas paella



Annonce

Bastien MEYER, jeune apiculteur domicilié au 2A rue de Guewenheim, récupère les essaims d'abeilles et recherche un terrain apicole dans les Vosges pour faire du miel de forêt et de sapin.
Contact : 06 50 76 47 48. Page Facebook : www.facebook.com/une petiteabeilledanslatete

Entreprises soppoises

Vous souhaitez rénover votre salle de bains ? Vous recherchez une entreprise active dans le neuf comme dans la rénovation pouvant réaliser à la fois vos travaux de carre-

lage, peinture, plaques de plâtre, revêtement de sols et murs ? Farid ABDI a créé récemment au 8 rue des Juifs la société **ABC Déco**, qui propose tous ces services.

Vous pouvez le joindre au 06 41 77 78 55. Son adresse e-mail : abcdeco68@gmail.com. Retrouvez ses coordonnées sur le site Internet de Soppe-le-Bas !

État civil

Naissances

- **Joaquim, le 26 mars, fils de**
Jérémy BONIFAS et d'Agnès BARRO



Solidarité

Opération « brioches » : appel aux bénévoles

Depuis plusieurs années, l'Association des parents et amis de l'enfance inadaptée (APAEI) de Dannemarie organise au mois de septembre, dans les communes voisines, une opération « brioches ». L'APAEI du Sundgau gère un certain nombre d'établissements d'accueil pour enfants et adultes handicapés mentaux, tous situés à Dannemarie. L'opération « brioches » annuelle, dont le fonctionnement repose sur la solidarité et la générosité des bénévoles qui assurent la vente et des donateurs, est une grande source de revenus. L'année dernière, 9400 brioches ont été vendues. Cet argent permettra de financer l'équipement des bâtiments nouvellement rénovés. Soppe-le-Bas avait contribué à l'opération en 2014, puisque Hélène GOEPFERT et son fils Jean-Marie avaient collecté pas moins de

542,96 euros. L'opération « brioches » 2015 aura lieu du **mardi 8 septembre au dimanche 13 septembre**. Pour que la solidarité puisse de nouveau opérer dans notre village cette année, nous lançons un **appel aux bénévoles** : si vous souhaitez participer à la vente des brioches, merci d'appeler la mairie au 03 89 26 90 68 ou d'envoyer un courriel à l'adresse mairie.soppe-le-bas@tv-com.net. Par avance, l'association remercie les bénévoles qui s'impliquent dans la distribution et les donateurs pour l'accueil qu'ils réserveront aux bénévoles et pour leur générosité.

La Ligue contre le cancer

Recherche, activités de bien-être à la maison de la Ligue et des patients, actions diverses pour les malades dans le Haut-Rhin, prévention, équipements hospitaliers et formation des

soignants. Voilà succinctement résumés les différents domaines d'action de la Ligue contre le cancer dans le Haut-Rhin.

Sur un don de 10 euros, 7,15 euros sont directement investis dans la lutte contre le cancer. Et cette année, nos ligueuses (Laure BELMONTE, Lucette DEYBER, Patricia GRESSER, Évelyne GUTTIG, Martine MAZAJCZYK et moi-même) et notre ligueur (merci à Victor KNECHT-DEYBER d'avoir rejoint l'équipe !) ont permis à l'issue de leur quête de verser la somme de **3258,20 euros** au comité départemental de la Ligue.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre générosité, et rendez-vous en mars 2016 !

Valérie KNECHT-DEYBER



CHRONIQUE DE LA VIE DES GENS

Les optants de 1872

La guerre de 1870, ce sont des batailles connues : Froeschwiller le 6 août, Sedan le 1^{er} septembre, Metz le 28 octobre. C'est aussi le siège de Belfort le 4 novembre, qui durera 103 jours. Par le traité de Versailles du 10 mai 1871, l'Alsace-Lorraine est annexée par l'Allemagne. Dans la réalité, c'était fait depuis le 14 août 1870, quand l'état-major prussien publia une carte avec les nouvelles frontières.

L'article 2 du traité précisait que les personnes nées dans les territoires annexés pouvaient opter pour la nationalité française. Cela soulevait naturellement beaucoup de questions, et le choix n'était pas simple. Le chef de famille optait-il pour lui-même ou pour toute sa famille ? Pouvait-on opter et rester au village ? Fallait-il obligatoirement partir ? Quelle destination choisir ? Les discussions allaient bon

train dans les chaumières, les auberges et sur la voie publique. Beaucoup de jeunes n'avaient aucune envie de faire leur service militaire dans les armées prussiennes : est-ce qu'il y aurait des conséquences pour la famille si les fils optaient et pas le père ?

Les déclarations devaient se faire à la sous-préfecture. L'administration allemande montra souvent de la mauvaise volonté, en modifiant les heures d'ouverture, et en les réduisant, ce qui provoqua des émeutes, beaucoup de personnes venant de loin et trouvant porte close. Il y eut aussi l'attitude inverse : autant que les « Franzosenkopf » s'en aillent, ils seront remplacés par des citoyens allemands.

83 demandes ont été déposées par des personnes indiquant Soppe-le-Bas comme lieu de naissance. Il y en avait de tous les âges. Les destinations étaient diverses, dans toute la France : Paris, Lyon, Niort, Dijon, Va-

lence... Mais comme le village avait fait partie de la sous-préfecture de Belfort, beaucoup de Soppois avaient des relations familiales, amicales ou professionnelles avec ce qui est devenu le Territoire de Belfort. Aussi 35 optants décidèrent-ils de s'y installer, dont 10 à Angeot. Mais en réalité, tous ne sont pas partis, car certaines demandes ont été refusées. Il y a aussi ceux qui ont changé d'avis, vu la complexité de la chose, et ceux qui ont tergiversé trop longtemps.

Dès octobre 1872, les Allemands procédèrent à l'annulation des déclarations qui ne firent pas l'objet d'un départ effectif : les maires étaient chargés par l'administration de signaler les départs définitifs.

Comment ces optants étaient accueillis en France et ont pu s'y intégrer est un autre problème.

André DEYBER

À MÉDITER

« L'amour est la seule chose qui double
à chaque fois qu'on le donne »

Albert SCHWEITZER



Inauguration du terrain multisports

Une belle journée placée sous le signe de la convivialité

Malgré les caprices de la météo, le 11 avril 2015 aura été une belle journée à Soppe-le-Bas ! À l'occasion de l'inauguration du terrain multisports, la commune et les associations locales avaient convié les Soppois et leurs voisins à « DÉFIS SPORTS ».

Cette journée bien remplie s'est ouverte dès 9 h par des mini-tournois de football avec les élèves de l'école primaire, qui se sont déroulés sous l'œil aguerri du directeur, M. Marc HOOG. Les enfants et leurs parents, venus les encourager, ont bravé la pluie.

Puis est venue l'inauguration officielle, à laquelle ont participé plusieurs élus, parmi lesquels M. René DANESI, sénateur du Haut-Rhin, M. Rémy WITH et M^{me} Fabienne ORLANDI, conseillers départementaux, et M. Laurent LERCH, président de la Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach. Le maire, M. Richard MAZAJCZYK, a

rappelé que le projet, lancé par l'ancienne municipalité, avait coûté 47 482,80 euros - une somme dont il faut retrancher les 7914 euros de subvention du Conseil général - et que les couleurs des matériaux avaient été choisies par les jeunes du village.

Les Soppois peuvent être fiers de leur terrain multisports, réalisé par la société CASAL, de Molsheim ! Cet équipement polyvalent et fonctionnel, conçu dans des matériaux pensés pour une maintenance simple et économique, a vocation à être utilisé par le plus grand nombre. Les jeunes l'ont d'ailleurs étrenné bien avant son inauguration officielle !

Les animations proposées l'après-midi du 11 avril grâce au concours des associations locales - l'Amicale des sapeurs-pompiers, l'Association des parents du Vallon du Soultzbach, Le Soultzbach en fête, Les Faucheurs de marguerites - sur le terrain, aux alentours et jusque dans le ciel n'ont pas manqué d'enthousiasmer les participants. Le

club de handball de Guewenheim/Burnhaupt et le club de basket-ball CSSA Rimbach étaient également présents. Quant à l'association Flore et Loisirs, elle a tenu la buvette et proposé des pizzas et tartes flambeeées confectionnées par M. Éric MEYER, propriétaire de l'établissement Le Martiniquais, venu tout exprès de Rosheim pour l'événement.

Les contributions des sponsors, le Super U de Burnhaupt-le-Haut et le Crédit Mutuel La Doller, ont été très appréciées, de même que l'animation assurée par le car podium du journal L'Alsace.

Bref, si le soleil s'est éclipsé du ciel à certains moments de la journée, il n'a jamais quitté le cœur des participants à cette journée, sportifs en herbe ou simples spectateurs venus partager un moment de convivialité.

Soppe-le-Bas a désormais son site Internet officiel : www.soppe-le-bas.fr

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance du site Internet officiel de la commune de Soppe-le-Bas, réalisé par la société ORIGIN INFO SYSTEM.

Ce site se veut avant tout simple, pratique et convivial, à l'image de notre village.

Vous y trouverez non seulement des messages pratiques, d'actualité, mais

aussi une foule d'informations sur l'histoire de Soppe, son patrimoine, ses armoiries, ses atouts, etc.

Bien entendu, une page du site est consacrée aux associations, véritable moteur de la vie locale.

Les entreprises n'ont pas été oubliées non plus, puisque le site leur offre une vitrine leur permettant d'améliorer leur visibilité.

Avis aux entreprises qui n'y seraient pas répertoriées : il vous suffit de vous adresser à la mairie !

Envie d'en savoir plus ? Nous vous laissons découvrir le site à l'adresse www.soppe-le-bas.fr - bon surf à toutes et à tous !

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Gratitude

C'est avec grand plaisir que l'association Gratitude organise la Fête de Noël des aînés des trois villages du Vallon du Soultzbach. D'ores et déjà nous vous annonçons la

date de cet événement : un savoureux menu à déguster dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les membres du comité de Gratitude sont déjà à pied d'œuvre pour vous concocter

Rose Marie FRICKER, présidente



Une nouvelle association à Soppe-le-Bas !

Les Gamins : un nom qui va comme un gant à cette nouvelle association présidée par un jeune Soppois, Paul DICK ! Voilà des « Gamins » bien dynamiques, qui se proposent d'organiser des événements pour petits et grands. Leur but ? Créer des rencontres, partager de bons moments, en proposant des rassemblements festifs. De la rencontre sportive à la soirée champêtre, ces « Gamins » ne manquent pas d'imagination. Ainsi, ils proposeront un tournoi de foot suivi d'une fête de la musique le 21 juin. Tout en travaillant sur un projet de course de caisses à savon, prévue pour le 13 septembre. Un agenda bien rempli qui ne les a cependant pas empêchés de participer à la première édition de la Journée citoyenne organisée dans notre village le 30 mai dernier. Leur mot d'ordre : « Fini les après-midi canapé, fini les soirées devant son écran. Sortez, bougez, fêtez, dansez, riez, vivez ! Faites renaître le Gamin qui est en vous ! ». Des « Gamins » prometteurs !

Les Gamins

L'association Les Gamins organise, le **dimanche 21 juin à partir de 9 h**, au terrain multisports de Soppe-le-Bas, un **grand tournoi de football**. Douze équipes de cinq joueurs originaires de tous les environs viendront s'affronter pour remporter le majestueux trophée de ce tournoi 2015. Les Gamins joueront les prolongations avec une **fête de la musique à partir de 18 h**. Un

repas convivial sera proposé, des cuisiniers bénévoles se feront une joie de partager leur bonne humeur avec les jeunes chanteurs qui viendront assurer le spectacle pour que petits et grands passent un bon moment. N'oubliez pas de réserver votre repas* en contactant l'association par courriel à l'adresse lesgamins68@gmail.com ou par téléphone au 06 66 72 80 79.

Pour vous tenir au courant des différents événements organisés par l'association, rendez-vous sur la page Facebook des Gamins : www.facebook.com/lesgamins68

Paul DICK, président

* Repas du soir : sandwich merguez ou viennoise, barquette de frites, au prix de 5 euros pour les plus de 10 ans et de 3,50 euros pour les moins de 10 ans.



ASL (Soppe-le-Haut)

Profitez de la saison estivale pour vous défouler sur nos deux terrains de tennis. L'Association Sports et Loisirs (ASL) a financé la réfection du terrain en béton poreux, il a fallu combler les fissures et une remise en peinture, et le voilà reparti pour quelques années.

Nous vous proposons un **PASS TENNIS** du 15 mai au 15 septembre. Adulte :

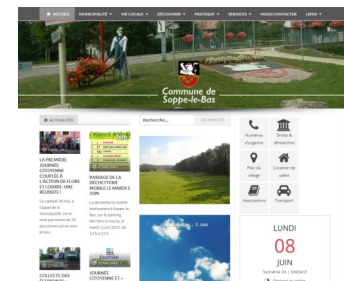
15 €, vous accédez aux terrains selon vos souhaits. Enfant : 8 €, encadrement de tennis et mini-tennis le lundi de 16 h 30 à 17 h 30.

Nos autres activités :

- foot loisir (un dimanche sur deux) ;
- informatique ;
- badminton de novembre à avril ;
- jeux de société pour les seniors ;

- cours de scrapbooking ;
- cours de couture ;
- cours de composition florale.

Pour tous renseignements : Rose Marie FRICKER, présidente, 03 69 19 20 59





réalisé les plaques « Flore et Loisirs » apposées sur différents éléments de décoration estivaux du village.

Dans quelques mois, le repas paella !

La quatrième édition du repas paella organisé par

Flore et Loisirs est annoncée pour le **20 septembre**. Comme à l'accoutumée, des prospectus seront distribués dans les boîtes aux lettres quelques semaines avant la manifestation. N'oubliez pas de réserver vos places pour ce traditionnel rendez-vous de la

gastronomie et de la convivialité !

En attendant, l'équipe de Flore et Loisirs vous souhaite un bel été.

Contact :
Jean-Claude GLARDON,
président, 03 89 26 94 12

Le Soultzbach en fête

Première bougie, premier bilan

Cela fait maintenant un an qu'une nouvelle association fait parler d'elle dans le Vallon : le « Soultzbach en fête ». Un an déjà et un joli bout de chemin. Notre première assemblée générale a permis de faire un point sur notre parcours et nous sommes plutôt fiers. Ravis du bon déroulement mais aussi ravis de l'accueil rencontré auprès des habitants de nos trois villages.

L'activité de voile proposée aux jeunes du Vallon a rencontré un beau succès et de beaux moments de rire. Elle sera donc reconduite cet été au côté des activités d'été proposées par l'APVS.

La Balade au fil du Vallon a rassemblé plus de 90 personnes de toutes générations. La promenade ensoleillée dans notre beau vallon a été l'occasion d'échanges et de partage. Cette année, la Balade au fil du Vallon démarrera à Soppe-le-Bas et permettra de découvrir d'autres facettes de notre vallon.

Le troisième dimanche du mois, les habitants du Vallon ont l'habitude de voir s'installer, autour de la mairie de Soppe-le-Haut, le P'tit Marché du Soultzbach. Ce rendez-vous mensuel devient un moment riche de convivialité et de rencontres autour des beaux produits de nos producteurs locaux. Nous sommes vrai-

ment fiers de ce petit marché, il est tel que nous l'imaginions même s'il nécessite un gros investissement de la part des membres de l'association. Un vrai plaisir, une belle réussite.

Nous avons eu le plaisir d'amener une « running team » à la course « les Mulhousiennes » en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Cette manifestation se prépare de nouveau avec le club running de l'association. Passionnés, confirmés et débutants se réunissent pour fouler les chemins du Vallon les mercredi soir et samedi matin de chaque semaine.

L'association s'est engagée avec l'AFM et a proposé une marche en faveur du Téléthon avec comme point d'orgue la participation de nos enfants de l'école primaire du Vallon. Un grand merci au corps enseignant pour leur aide et leur soutien.

La marche des familles à Soppe-le-Bas a rencontré un temps plus que maussade et nous remercions tous ceux qui sont tout de même venus soutenir cette cause.

Le 7 juin, le village de Soultzbarrix s'est installé dans le verger de Soppe-le-Haut. Une quinzaine d'équipes venant des trois villages du Vallon se sont affrontées au cours de tournois tels que ski, pétanque gauloise, échasses, lancer de menhir, planter

de clou... et bien d'autres encore. Des jeux individuels étaient également proposés.

La troupe de reconstitution historique de l'époque gauloise, les Mediomatrici, a pu émerveiller petits et grands avec de l'artisanat (tissage, coiffure, travail du cuir, du bois) et des combats en tenue d'époque.

Dans le village de Soultzbarrix flottaient les effluves du sanglier cuit à la broche qui allait régaler plus de 160 personnes après un petit verre de potion magique.

Une journée bon enfant dans l'esprit de l'association !

Notre association a soufflé sa première bougie et nous espérons en souffler de nouvelles. Si vous le désirez, vous pouvez aussi rejoindre cette petite association dynamique qui ne rêve que de grandir, n'hésitez pas.

Vous pouvez nous contacter à soultzbachenfete@gmail.com ou au 06 77 85 68 70.

Vous pouvez aussi avoir de nos nouvelles sur la page web www.facebook.com/soultzbachenfete

Agnès DUTOURNIÉ,
présidente

Journée citoyenne

La première Journée citoyenne couplée à l'action de Flore et Loisirs : une réussite !

Ce samedi 30 mai, à l'appel de la municipalité, ce ne sont pas moins de 70 personnes qui se sont prises au jeu et ont participé à la première Journée citoyenne de notre village.

L'accueil des participants s'est fait en toute convivialité autour d'un café, puis chacun a rejoint son groupe de travail : peinture de passages piétons, aménagements arbustifs d'îlots, réfection d'abribus, création d'un mini-jardin des sen-

teurs, nettoyage des abords du Soultzbach, confection et mise en place de nichoirs, création d'un abri au niveau du terrain multisports, sans oublier les traditionnelles « plantations de printemps », organisées comme à l'accoutumée par l'association Flore et Loisirs.

Toutes générations confondues, anciens du village et nouveaux arrivants se sont épaulés pour mener à bien leurs travaux, dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Certains chantiers, plus conséquents, seront ache-

vés ultérieurement.

La journée de travail s'est achevée autour d'un repas bien mérité, où les participants ont pu partager leurs expériences et faire plus ample connaissance.

L'objectif d'avancer ensemble pour le bien de notre commune a été atteint.

L'ensemble de l'équipe municipale remercie tous les participants d'avoir fait de cette première Journée citoyenne une réussite et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour une prochaine édition !



Un autre regard sur la forêt

La forêt communale

La forêt communale, qui est un bien privé de la commune, est gérée quasi systématiquement en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), mais pourquoi ?

En fait, cette liaison entre la commune forestière et cet établissement public prend ses racines dans différents textes qui conduisent mécaniquement à l'association des deux. Tout d'abord l'article du Code forestier selon lequel le régime forestier s'applique au bois, aux forêts et aux terrains à boisier appartenant aux communes s'ils sont « susceptibles d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution ». La forêt communale de Soppe-le-Bas répondant

à ces critères, elle relève sur sa quasi-totalité du régime forestier. À ce titre, la loi désigne de manière exclusive l'ONF pour mettre en œuvre les dispositions du Code forestier. Pour autant, l'ONF n'est pas décisionnaire, elle est force de proposition. Le maire et le conseil municipal décident donc des orientations stratégiques pour leur forêt communale dans le cadre d'un document de gestion pluriannuel : l'aménagement forestier. En fait, il s'agit de plans de gestion successifs, chacun d'une durée de 20 ans, qui sont arrêtés par le préfet de région après avoir été approuvés par le conseil municipal. Pour Soppe-le-Bas, l'aménagement forestier en cours porte sur la période 2008-2027. Il a été approu-

vé par le conseil municipal le 29 septembre 2007. Celui-ci est ensuite décliné chaque année : programme des coupes, destination et mode de vente des bois, programme de travaux, choix des prestataires pour les travaux... Les échanges entre les personnels de l'ONF et les collectivités forestières sont donc au cœur du dispositif ; il s'agit d'évoluer dans un cadre partenarial à construire ensemble. C'est donc bien par un travail en étroite collaboration entre élus et agent patrimonial de l'ONF que les choix et les décisions de gestion doivent être pris.

Pascal TRIANTAFYLIDIS-
RICHERT



Vente de bois de chauffage enstéré 2015

Il a été procédé à un tirage au sort pour déterminer la pile de bois revenant à chaque personne ayant pas-

sé commande. Celui-ci a eu lieu le 6 mai 2015 et nous tenons à remercier M^{me} Madeleine TREIBER

pour avoir bien voulu faire le tirage au sort.

Recrutement de l'armée de Terre



Chaque année l'armée de Terre recrute environ 13 400 jeunes et propose des postes dans 400 spécialités. Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Mulhouse a pour mission de recruter dans tout le Haut-Rhin (tél.

03 89 60 51 43, mél. cirfa.mulhouse@terre-net.defense.gouv.fr). Il assure également une permanence à Colmar, sauf pendant les vacances scolaires. En raison des travaux effectués actuellement au CIRFA, un conseiller vous accueillera au Sémaphore

de Mulhouse, au 7-9 rue du Moulin (en face de la Porte Jeune). Il est recommandé de consulter le site du CIRFA de Mulhouse sur le site du recrutement de l'armée de Terre www.sengager.fr, rubrique « Trouvez le CIRFA le plus proche ». Plus d'infos : www.sengager.fr

Chasse



Les chasseurs vont procéder à des tirs de nuit du sanglier à proximité des cultures céréalières, à la demande des agriculteurs, conformément à l'arrêté préfectoral portant fixation des modalités de tir de nuit

du sanglier, que vous trouverez sous la rubrique « Chasse » de la page « Infos » du site de Soppe-le-Bas. Vous y trouverez également l'arrêté préfectoral fixant les dates d'ouverture et de fermeture de

la chasse dans le département du Haut-Rhin pour la campagne 2015-2016 ainsi que les plans avec l'indication des miradors utilisés pour le tir de nuit concernant les lots de chasse n°1 et n°2.

Conseil de fabrique



Le conseil de fabrique est désormais au complet, puisque M^{me} Sophie LICHTIN a été élue membre lors de la séance du 10 juin 2015. C'est donc un conseil de fabrique en partie renouvelé qui s'apprête à relever les défis de taille qui l'attendent. L'instance « chargée de veiller à l'entretien des édifices culturels et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y

pourvoir » n'a jamais fait mystère du contexte financier tendu dans lequel elle évolue. Trouver les fonds nécessaires pour remplir sa mission n'est guère aisé. Certes, la fabrique peut compter sur le soutien de Soppois qui, par leur générosité, contribuent au bon fonctionnement de la paroisse, mais les recettes sont maigres. Les collectes annuelles en faveur du chauffage de l'église organisées depuis 2009 n'ont suffi qu'une fois (en 2013) à

couvrir les charges de fioul. Quant au loto organisé chaque année par la fabrique, c'est une source de revenus appréciable, mais insuffisante - d'autant plus que l'édition 2015 affiche un bénéfice nettement inférieur à celui de 2014 (1251,35 euros contre 1872,42 euros). Gageons que la nouvelle équipe, tout comme l'ancienne, s'efforcera de trouver des solutions adaptées pour faire face à cette situation.

Corps intercommunal des sapeurs-pompiers

Sapeurs-pompiers intercommunaux du Soultzbach



Photo M.H.

Le samedi 28 mars au matin, messieurs les maires des trois communes du Vallon, accompagnés de leurs adjoints et conseillers municipaux, se sont rencontrés avec les sapeurs-pompiers du Vallon du Soultzbach.

La matinée a commencé par la visite des locaux et la

présentation du matériel dont sont dotés les soldats du feu. Ensuite, une projection en salle a permis d'expliquer l'organisation des secours dans le Haut-Rhin et plus particulièrement de ceux du Vallon.

Après une brève pause-café, le moment était venu de la remise des clés officielle du nouveau véhicule, un Renault Kangoo à motri-

cité renforcée. Il remplace l'ancienne 405 Peugeot qui a rendu bien des services durant 26 années... Ce n'est pas pour autant qu'elle sera envoyée à la casse, elle a été récupérée par l'association « Pompiers Alsace Solidarité ». Le lieutenant Gérard KOENIG, vice-président de l'association, annonça qu'elle aura une seconde vie en Hongrie.

Ce nouveau véhicule, d'un coût de 25 000 euros, sera essentiellement dédié au secours à personne. Son équipement complet, dont un défibrillateur, de l'oxygène, du matériel d'immobilisation traumatique, permettra une efficacité optimum pour les premiers secours aux habitants du Vallon ! Sa motricité renforcée lui permettra d'accéder aux endroits les plus escarpés

de nos communes.

Et pour finir cette rencontre, une démonstration simulant un accident de circulation VL - piéton a été exécutée engageant, bien entendu le nouveau véhicule, ainsi que le véhicule de première intervention, permettant ainsi d'expliquer certaines techniques spécifiques au secours routier.

C'est autour d'un verre de l'amitié que les élus ont salué l'engagement et le professionnalisme des sapeurs-pompiers du Vallon du Soultzbach, et à ces derniers de remercier l'ensemble des municipalités pour le soutien et l'investissement au profit du secours de proximité pour les habitants.

Adjudant Jérôme MULLER

Amicale des sapeurs-pompiers

Marché-foire St-Vincent : 29^e édition

Cette année 2015, notre équipe vous a concocté un Marché-foire où chacun d'entre vous trouvera son bonheur pour la 29^e année consécutive. Venez participer à ces festivités le **dimanche 19 juillet** à partir de 7 h. En appréciant différents sons musicaux, vous pourrez déguster les préparations de nos sapeurs-pompiers. Nombreux seront les artisans et exposants qui vous permettront de flâner en toute sérénité dans les différentes artères de notre village. Le droit à la fête est également un devoir de respect, d'amitié et de convivialité, tous les ingrédients pour passer une belle journée ! Le tract ainsi que la fiche d'inscription sont joints au présent *Flash*.

Je tiens à remercier chaleureusement les annonceurs, les artisans, les forains, les visiteurs, et, bien sûr, les membres de notre amicale. Bon Marché-foire St-Vincent à tous !

Philippe DUBOIS

NOTA : Nous remercions dès à présent l'ensemble de la population de Soppe-le-Bas pour la tolérance et la patience qu'elle nous octroiera le jour du marché-foire.



Flore et Loisirs

Plus citoyens que jamais !

Acteur majeur de l'embellissement et de l'animation du village depuis plus de vingt ans, Flore et Loisirs s'est associée à la commune pour l'inauguration du terrain multisports, le 11 avril, mais aussi pour la Journée citoyenne qui a eu lieu le 30 mai, contribuant ainsi au succès de la première édition de cette manifestation à Soppe-le-Bas. Comme à l'accoutumée, Flore et Loisirs a organisé les « plantations de printemps » ; et comme toujours, elle a pu compter sur la participation de Soppois soucieux de leur cadre de vie - un engagement citoyen qu'ils ont eu le plaisir de partager avec les nombreux habitants qui ont répondu

présent pour la Journée citoyenne. Pour les membres de Flore et Loisirs - riverains ou autres - chargés de l'arrosage et de l'entretien des plantes, c'est même un engagement quasi quotidien. Vous souhaitez vous aussi apporter votre pierre à l'édifice ? C'est possible ! Un exemple concret : **Flore et Loisirs recherche actuellement des bénévoles pour s'occuper des géraniums et bégonias Dragon Wings plantés dans les jardinières et bacs de la place du village.** L'eau est disponible sur place et l'engrais est fourni. Intéressé(e) ? N'hésitez pas à appeler Jean-Claude GLARDON, président de Flore et Loisirs, au 06 66 44 09 02.

Les artistes à l'œuvre

Flore et Loisirs a aussi ses artistes, notamment à la section « peinture » et « poterie ». La section « peinture » a d'ores et déjà fixé la date de sa rentrée au **8 septembre**. Si vous avez vous aussi envie de pratiquer l'aquarelle ou l'acrylique dans un cadre détendu après la pause estivale, n'hésitez pas à vous adresser à la responsable et animatrice de la section « peinture », Michèle LUPORI, au 03 89 26 96 51. Peut-être avez-vous encore pu mesurer l'étendue de son talent lors de sa récente exposition à la Gare aux artistes de Sentheim, le week-end des 6 et 7 juin. C'est une de ses « élèves » qui a aimablement

